

Investissements publics et développement urbain au Burkina Faso : les incidences socio-économiques de l'installation de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) à Kaya

Jean-Baptiste Ouédraogo*

Résumé

L'état de la population, son mouvement et son rythme d'accroissement d'une part, les diverses infrastructures d'autre part, permettent souvent de prendre la mesure de l'état de développement plus ou moins rapide des villes africaines, et conséquemment, de mettre en relief leurs structures contrastées. Car si le développement de l'espace urbain relève d'une volonté politique, il est aussi et surtout l'œuvre des populations urbaines elles-mêmes qui façonnent leur environnement physique et social à travers des secteurs d'activités variés.

Mots-clés : activités économiques et développement urbain au Burkina Faso.

Public investments and urban development in Burkina Faso : socio-economic impacts related to the installation of the Burkinabè National Company of Electricity (SONABEL in Kaya

Abstract

Population and its dynamic, its rates of growth and the general outlook of housing and other facilities often provide the level of development of African cities, and allow a comparative study of their structure. If urban development may be tied to political will, it has mostly to do with urban dwellers themselves who modify their environment through various social activities.

The article analyses the role played by local authority in promoting secondary cities. The study is trying to look at the recent global evolution of the city of Kaya and the impact of the power connection in the city by SONABEL (Burkina Power Distribution Office).

Keywords: Economic activities and urban development in Burkina Faso.

* Maître de Recherches
INSS / CNRST
03 B.P. 7047 Ouagadougou 03
Burkina Faso



Introduction

La présente étude qui s'inscrit dans le cadre global des investissements publics et du développement urbain au Burkina Faso, s'attache surtout à analyser le rôle de l'État dans la promotion des villes moyennes ou villes secondaires, à travers le financement d'équipements socio-collectifs comme l'installation de la Société nationale d'électricité du Burkina à Kaya. Nous entendons ici par ville moyenne ou ville secondaire, une esquisse de création d'une armature urbaine structurée. Ainsi était considérée comme ville moyenne au Burkina dans les années 1990, un centre urbain dont la population dépassait les 10 000 habitants, qui possédait un minimum d'infrastructures (écoles, dispensaires, bâtiments administratifs, eau courante, électricité...) et comptait une proportion d'actifs non agricoles plus importante que d'actifs agricoles. Cette définition de la ville moyenne a même été par la suite étendue à tous les centres de plus de 5 000 habitants, ayant des possibilités financières susceptibles d'alimenter un budget et abritant quelques structures administratives du pouvoir central.

L'étude tend également à montrer qu'un investissement public comme l'installation d'une centrale électrique dans une localité précise peut générer un ensemble d'activités économiques, sociales et politiques qui, à leur tour, en façonnent l'armature urbaine.

Quant au choix de Kaya comme cadre de la présente étude, il se justifie par le fait qu'en tant que chef-lieu de la province du Sanmatenga, la ville abrite, pour l'essentiel, les services techniques déconcentrés de la plupart des ministères et joue par conséquent un rôle administratif, technique et politique de premier plan dans le développement économique et social local. De plus, Kaya connaît depuis deux décennies, une forte expansion démographique (2,9 % comme taux moyen annuel d'accroissement contre 2,6 % pour la province en 1995, GLYSI n° 4/95 déc. 1995), une fiscalité dynamique et possède une capacité réelle de gestion des ressources financières mises à sa disposition par l'État (conf. analyse comptable du budget communal 1995-1999), autant de critères qui font d'une agglomération un centre urbain.

Or, les municipalités, organes traditionnels de la présence de l'État sur le plan local, demeurent jusque-là des appendices du gouvernement central, chargées, sans trop de ressources, d'administrer tant bien que mal la vie quotidienne des communautés locales. Sans aucune capacité d'investissement propre, totalement dépendantes du trésor public, même pour financer leurs dépenses courantes, elles doivent accomplir la double mission suivante :

- l'articulation de l'exigence d'auto-gouvernement et de demande de service d'une part ;
- l'application au niveau local de la politique nationale de développement d'autre part.

Cependant, depuis quelques années, les centres qualifiés de secondaires commencent à faire l'objet d'attraction aussi bien de la part des décideurs politiques que des

partenaires au développement. Ce regain d'intérêt pour les centres secondaires trouve sa justification dans quatre faits majeurs :

- les interventions de développement ne peuvent se polariser sans fin sur les deux principales métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ou sur les espaces ruraux en ignorant ou en délaissant une bonne partie de l'armature urbaine intermédiaire constituée des villes moyennes ;
- les villes moyennes continuent d'être des foyers d'émigration, privant ainsi ces localités d'une bonne partie de leur force de travail et compromettant leur développement. Investir dans les villes moyennes apparaît comme une action de complément de développement permettant par exemple de mieux canaliser des migrations qui empêcheraient l'engorgement des métropoles ou la fuite de bras valides vers l'extérieur et notamment en direction de la Côte-d'Ivoire ou du Ghana ;
- les transformations politiques et administratives en cours au niveau du ministère chargé de l'administration du territoire, en développant un maillage plus serré du territoire national à partir des provinces (au nombre de quarante cinq actuellement) mettent en relief ces divers centres intermédiaires. La politique de décentralisation qui accompagne ces transformations, marquée par la déconcentration d'un certain nombre de services dans les chefs-lieux de provinces, indique bien la volonté politique explicite d'intervenir à cette échelle urbaine ;
- la politique d'aménagement des villes moyennes en 1990 était encore en cours d'élaboration, en dépit d'un certain nombre d'interventions planifiées depuis le niveau national réalisées sur ces villes et dont l'impact reste relativement limité en raison de leur caractère souvent ponctuel (équipement scolaire ou sanitaire par exemple).

L'investissement public réalisé à travers la centrale électrique dans le centre secondaire de Kaya est-il rentable et a-t-il contribué, de quelle manière, à générer des activités économiques susceptibles de promouvoir le développement urbain de cette localité ? Ou au contraire, la centrale électrique représente-t-elle un investissement à perte avec des coûts d'entretien et de fonctionnement qui grèvent le budget de la Société nationale d'électricité mais qui est maintenue pour des raisons de pure politique régionale ?

Ce qui devrait aider au développement socio-économique local ne pourrait-il pas devenir un handicap ?

Méthodologie

La méthodologie déployée pour mener à bien la présente étude est à la fois historique, tendant à reconstituer l'évolution socio-économique de la ville avant et après l'installation de la SONABEL à travers des enquêtes qualitatives auprès des commerçants, des responsables administratifs et politiques locaux et aussi auprès d'un échantillon relativement réduit de la population urbaine. Ces données qualitatives sont complétées par une recherche documentaire sur la ville. La méthodologie se veut aussi descriptive, privilégiant cependant les investigations plus directement qualitatives, car

si l'interprétation des données de terrain recueillies peut diverger selon les auteurs, l'exposé des faits constitue, sans nul doute, un apport au plan de la connaissance. Plus concrètement, la méthodologie consiste en l'établissement d'une liste des abonnés à la SONABEL en opérant une distinction de catégories :

- les particuliers qui constituent une première catégorie d'abonnés sont classés dans la définition de la consommation domestique ;
- les petites et moyennes entreprises (ateliers de soudure, de menuiserie, les boulangeries et moulins...) ;
- l'artisanat (tissage, cordonnerie, tailleurs...) ;
- les commerces (bars, boutiques, salons de coiffure, de thé ou de café, stations d'essence, restaurants, cinémas ...) ;
- les stations de radio.

Choix des variables

Les variables ayant conduit au choix des différentes catégories d'abonnés sont :

1. la localisation géographique de l'abonné par rapport à la centrale électrique de la SONABEL ;
2. le type d'activité économique pouvant entraîner une consommation plus ou moins élevée d'électricité ;
3. la taille de l'entreprise ou de la famille (lorsqu'il s'agit de particuliers) dont l'ampleur des activités permet d'en évaluer les effets socio-économiques.

Ces variables conditionnent la distribution et la consommation d'électricité suivant la répartition spatiale des populations, différemment regroupées selon les possibilités électriques et de mise en valeur de leur commerce ou entreprise. C'est du reste le croisement de ces variables qui nous a permis de distinguer les différentes catégories d'abonnées et de procéder à un tirage au sort de l'échantillon d'étude.

Echantillonnage

Il a été décidé de n'observer qu'un échantillon tiré au sort des abonnés de chaque catégorie déterminée pour obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble. Le tirage au sort a été effectué en attribuant à chaque catégorie d'abonnés une probabilité proportionnelle à son nombre d'abonnés afin de ne pas sous-représenter la population bénéficiant de l'électricité dans la ville.

Cependant, il a paru important d'estimer correctement la quantité de consommation électrique par catégorie d'abonnés ; et la précision de l'estimation dépend uniquement de la taille de l'échantillon. Aussi, a-t-il été nécessaire de tenir compte du fait que les catégories d'abonnés sont plus hétérogènes les unes que les autres et comportent un nombre d'abonnés également plus grand les unes que les autres.

L'échantillon ainsi tiré au sort est basé sur les considérations suivantes :

1. Type d'utilisation :

- utilisation par activité économique ;
- utilisation par activité domestique.

2. Niveau de consommation : Il est plus ou moins grand par catégorie d'abonnés et par la nature de l'activité exercée.

3. Type de localisation suivant les différents quartiers :

- quartiers électrifiés lotis ;
- quartiers non électrifiés lotis ;
- quartiers non lotis électrifiés ;
- quartiers non lotis non électrifiés.

Au total, l'échantillon retenu pour l'étude se compose de 383 abonnés et se compose comme suit :

- 1) au niveau des particuliers, 270 abonnés dont 148 abonnés de 3 ampères, soit 1/10 de l'effectif de cette catégorie, 92 abonnés de 5 ampère représentant 1/5 de la catégorie et 30 abonnés de 10 ampères, soit 1/3 de la catégorie ;
- 2) au niveau des activités commerciales et des autres activités économiques, 113 abonnés dont 65 exerçant dans le commerce général (boutiques privées), 18 gérants de débits de boissons, 06 gérants de stations d'essence, 17 gérants de moulins à grains, 02 gérants de stations de radio et 05 menuisiers.

Objectifs généraux de l'étude

Trois niveaux d'analyse sont ici visés :

1. Niveau des activités économiques

Il s'agit de :

- évaluer l'impact de l'électricité sur la transformation des activités anciennes ;
- évaluer également l'incidence de l'électricité sur la création directe de nouvelles activités ;
- et apprécier l'induction produite par l'électricité sur les autres activités (commerce, artisanat etc.).

2. Niveau de la consommation domestique

Il s'agit ici d'analyser le mode d'utilisation de l'électricité dans les familles (éclairage seul, branchement d'appareils, de machines annexes etc...), lequel mode d'utilisation peut avoir une incidence sur :

- les modes de vie (rythme de vie, habitudes nouvelles de vie, etc...) ;
- les réseaux sociaux (voisinage immédiat ...) ;
- les groupes sociaux (incidence au niveau des femmes, des jeunes, manifestations, fêtes, etc.)

3. Niveau de l'urbanisme et de l'habitat

Il s'agit à ce niveau d'évaluer l'effet de l'électrification de la ville sur les loyers (mouvements vers les quartiers électrifiés entraînant une pression au niveau du logement : hausse du loyer dans ces zones d'accueil etc.).

Objectifs spécifiques

La présente étude vise aussi à contribuer à la constitution de l'inventaire urbain burkinabè, afin de disposer d'un outil d'analyse comparative entre les différentes agglomérations du Burkina Faso et notamment les villes moyennes et les petits centres urbains jusque-là peu étudiés.

Par ailleurs, si la simple déconcentration du pouvoir central n'est pas synonyme de décentralisation, peut-on placer un quelconque espoir dans le rôle des villes moyennes sans moyens et sans autonomie réelle de décision ?

Comment agir sur l'organisation, la gestion et le développement de la ville de Kaya pour améliorer les conditions de vie particulièrement difficiles des citoyens ?

Kaya : une ville moyenne demeurée rurale

Généralités

Le contexte provincial

La ville de Kaya est située à 105 km de Ouagadougou, dans le département de Kaya, au cœur de la Province du Sanmatenga qui appartient à la zone sahélo-soudanienne, faisant la transition entre les climats sec et humide. La pluviométrie moyenne pendant la période 1995-1999 était estimée à environ 758 mm (ASECNA 1999, Station de Kaya). La végétation est celle d'une savane de buissons et d'arbustes, se transformant au nord en steppe, au sud en savane boisée avec un tapis herbacé assez clairsemé et de faible hauteur. Les ressources économiques y sont médiocres et les populations sont en permanence hantées par le spectre de la famine.

Kaya totalise 67 811 habitants (recensement général de la population de 1995) soit 7 % de la population de la Province. La population est composée en majorité de Mossi essentiellement agriculteurs sédentaires, de Foulcé également agriculteurs sédentaires, de Foulbé (Peul) éleveurs nomades, de Rimaïbé, Silmi-Mossi et Bangrsé éleveurs semi-nomades, de Yarcé commerçants ou artisans. D'autres groupes ethniques étrangers comme des Yoruba du Nigéria, les Haoussa du Niger et du Nigéria ainsi que les Gourmantché de la province du Gourma peuplent également la région. Ils exercent pour la plupart des activités commerciales ou artisanales.

Au plan sociologique, la famille constitue la base de l'organisation sociale ; un ensemble de familles forme un quartier, habité par des groupes de descendance commune (lignages). Les quartiers sont plus souvent des unités relativement homogènes où s'identifient les mécanismes de répartition des richesses. À partir de 1983,

un groupe de quartiers forme un secteur, et un ensemble de secteurs constitue une commune. Mais l'unité de production et de consommation par excellence demeure la concession, composée d'un ou de plusieurs ménages (hommes, femmes et enfants) habitant le plus souvent dans une clôture commune. La taille de la concession varie de 8 à 14 personnes environ selon les ethnies. Elle est plus élevée chez les Mossi et Rimaïbé, plus réduite chez les autres. Le chef de concession a le monopole de la gestion des biens de la concession.

L'histoire de la ville de Kaya

Les traditions orales et les récits d'histoire rapportent que la région de Kaya a été découverte entre le XIV^e et le XV^e siècle par Naba Sanbono, descendant de la lignée royale mossi, et plus précisément de Naba Oubri, fondateur du royaume de Ouagadougou. La région était alors peuplée de Ninisi et de Kiblisi considérés comme des peuples autochtones dont descendraient les Niniosé.

L'appellation Kaya, toujours selon la tradition, provient du fait que Naba Sanbono et sa suite, à leur arrivée à Kaya, trouvèrent sur les lieux les femmes des populations autochtones qui vendaient du mil germé avec lequel l'on prépare la bière de mil ou dolo. Ignorant probablement ce que c'était, ils interrogèrent les vendeuses sur la nature de leur marchandise. Celles-ci répondirent en « mooré », langue des Mossi « Kaye » = mil germé. L'origine étymologique de Kaya est ainsi tirée de l'appellation locale d'une marchandise très caractéristique de la région.

Traditionnellement, l'occupation de l'espace urbain se réalisait sur la base de l'appartenance ethnique. Ainsi, les Nioniosé ou populations autochtones occupaient les ex-quartiers Dassago et Tiwega qui font partie maintenant du secteur n° 5 de la ville, les Mossi « venus d'ailleurs », les quartiers Dimassa au secteur n° 6, Kassirin au secteur n° 3, et Balanguin au secteur n° 3... Les autres populations d'origine étrangère (notamment les Haoussa, les Yarcé, les Bangrsé) étaient rejetées à la périphérie de la ville.

De plus en plus, on observe une interpénétration ethnique, assimilant ainsi allo-gènes et autochtones.

Evolution démographique

Au recensement de la population de 1975, l'univers urbain a été défini par l'existence d'un minimum d'infrastructures, écoles, dispensaires, services administratifs, réseaux de distribution d'eau et d'électricité et par la représentativité des secteurs économiques secondaires et tertiaires ; la taille de la population n'entrait pas en jeu. Ainsi, l'univers urbain comprenait les cinq villes : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora. D'autres villes de taille moyenne se sont développées ces dernières années dont Kaya, Fada N'Gourma et Gaoua.

La ville de Kaya était en 1975, la plus peuplée de ces trois dernières villes avec une population résidente de 19 293 habitants. Cette population était estimée, en 1995, à 67 811 habitants se répartissant par sexe comme suit :

- femmes : 35 237 (51,3 %) ;
- hommes : 32 574 (48,7 %).

Entre 1975 et 1995, l'accroissement de la population a été de 33,6 % soit un taux moyen annuel de 2,9 %. Ce taux est très faible s'il est comparé à celui des autres villes moyennes burkinabè comme Ouahigouya (3,6 %) ou Fada N'Gourma (4,6 %). La commune de Kaya vient presque en dernière position du point de vue de la croissance démographique par rapport aux autres villes moyennes.

Cette évolution démographique de la ville suit à peine le taux d'évolution du mouvement naturel de population. En effet, la province du Sanmatenga ne connaît qu'une émigration de 6,4 % contre 17,3 % au Yatenga. À Kaya même, le taux de la population émigrée reste également faible (2 %).

Par ailleurs, on notera que la ville croît à peine plus vite que la province (+ 2,9 % pour Kaya contre 2,6 % par an pour la province) et que, de toute façon, l'augmentation de population de la ville ne représente que 0,3 % de celui de la province, indice d'une très faible polarisation urbaine et caractéristique d'une ville moyenne demeurée rurale. En effet, 80 % de la population quoiqu'urbaine vit de l'agriculture et/ou de l'élevage, contre 40 % de la population urbaine de Koudougou et 37,8 % de la population urbaine de Ouahigouya. GLYSI n° 4/95 déc. 1995). Cependant, l'artisanat prend de l'essor et commence à absorber 10 à 12 % de la population urbaine.

Tout ceci témoigne donc d'un faible dynamisme démographique d'ensemble dans une région aux mouvements moins amples et moins heurtés que la région voisine du Yatenga par exemple. Cependant, la population d'un centre urbain n'est pas un indicateur fiable et d'ampleur à y jouer un rôle économique important. Ce sont plutôt le type et l'importance des activités économiques qui structurent la ville.

Absence de mouvements d'envergure et relative stagnation démographique tant de la zone que de la ville ; qu'en est-il au niveau des activités précisément ?

Activités économiques et développement urbain à Kaya : quelles perspectives d'urbanisation ?

Dans le cadre de la politique de décentralisation prônée par les autorités politiques burkinabè depuis quelques années, le transfert des compétences a modifié le système d'allocation des ressources de l'État, permettant aux collectivités territoriales de développer diverses activités économiques pour assurer leur développement. Le financement des collectivités territoriales repose désormais sur trois piliers : la subvention de l'État sous forme de dotation globale de fonctionnement, les impôts d'État perçus par les services fiscaux déconcentrés et restitués aux collectivités territoriales et les ressources propres prélevées par les municipalités sur les agents économiques locaux.

Les ressources propres des communes sont fondées sur un système de taxes visant les services rendus aux usagers (droits de place sur les marchés, les gares, utilisations des abattoirs...) et toute activité susceptible d'être fiscalisée (taxis, charrettes, artisanat de production ou de service...). Mais la fiscalisation de ces petits métiers non seulement ne rapporte pas d'énormes ressources financières, mais encore provoque

le mécontentement populaire qui s'exprime en termes politiques : l'État étant perçu par les populations rurales et urbaines comme pourvoyeur de moyens financiers, ce processus se déplace avec la décentralisation d'un niveau central vers les collectivités décentralisées dont la gestion devient alors un enjeu à la fois économique-financier et politique face auquel se positionnent les nouvelles élites locales. Toutefois si les élus locaux chargés de la gestion des villes secondaires n'ont pas d'autre solution, pour des raisons de survie financière que d'accentuer la pression fiscale locale, ils ne parviennent pas, et c'est là tout le paradoxe, à offrir aux populations des contreparties immédiates en termes d'investissements utiles. Or, ceux qui payent les impôts sont en même temps des électeurs. D'où la nécessité de les ménager.

C'est pourquoi la décentralisation y est perçue dans son mouvement politique comme une descente de la politique du centre vers la périphérie et notamment vers les villages à travers l'instauration de formes de compétitions pour le contrôle des pouvoirs locaux.

Par ailleurs, quelle est la capacité de la décentralisation à améliorer les infrastructures locales et surtout à assurer leur maintenance, comme à proposer des services ou à améliorer la qualité des services de type « étatique existant » ?

La décentralisation exige en effet la mise en œuvre d'un ensemble de mesures institutionnelles et financières visant à relancer l'économie régionale, et en ce qui concerne le Burkina Faso, à réduire les diverses formes de migrations ; la philosophie qui sous-tend la décentralisation étant entre autre de contribuer à la réduction des disparités et des déséquilibres entre les différentes régions du pays à travers le développement d'activités économiques diverses sous l'impulsion d'investissements publics.

Les activités économiques principales traditionnellement exercées par la population urbaine de Kaya demeurent l'agriculture et l'élevage qui occupent 80 % de cette population. Le commerce et l'artisanat jadis pratiqués comme activités secondaires, tendent à devenir des occupations principales. Ils sont menés de façon permanente, en particulier l'artisanat du cuir qui est un métier très ancien et caractéristique de la région.

Aucune activité industrielle ne s'observe à Kaya à l'exception de l'usine de la pierre à lécher.

L'installation de la SONABEL a-t-elle contribué dans une certaine mesure à transformer l'ensemble de ces activités et par voie de conséquence à façonner l'armature urbaine de Kaya ?



Présentation de la situation des abonnés à la SONABEL par type de consommation électrique, par activité économique exercée et par localisation géographique

Depuis 1993, la SONABEL de Kaya fonctionne 24h/24 sur la base d'une longueur de ligne de 10 à 18 km en Moyenne Tension (MT) et de 6 à 53 km en Basse Tension (BT).

En 1999, le nombre total des abonnés s'élevait à 2 120 répartis ainsi qu'il suit, suivant les catégories¹ :

Consommation domestique

(3 ampères) :	1476 abonnés répartis dans des quartiers lotis et non lotis
(5 ampères) :	457 abonnés dans des quartiers lotis et non lotis
(10 ampères) :	88 abonnés dans des quartiers lotis
(15 ampères) :	79 abonnés dans des quartiers lotis
(20 ampères) :	4 abonnés dans des quartiers lotis
(30 ampères) :	16 abonnés dans des quartiers lotis

Il convient de souligner que la consommation domestique au-delà de 10 ampères est généralement consacrée aux activités économiques et notamment commerciales.

Éclairage public

Installation de 30 foyers à des fins d'éclairage public.

Activités socio-économiques

(Commerce et divers) :

Nature	Nombre
Bars	18
Moulins	17
Stations d'essence	06
Banque (1)	01
Menuiseries	05
Radios locales	02

¹ Source Sonabel Kaya déc. 1999.

Il est à relever que le prix de branchement électrique varie suivant la catégorie d'abonné et la nature de l'activité exercée. Pour la catégorie d'abonnés à la consommation domestique, le coût du branchement est ainsi fixé :

3 ampères	:	25 000 FCFA
5 ampères	:	50 000 FCFA
30 ampères (4fils)	:	92 000 FCFA

Extension du premier poteau 82 000 FCFA

Extension du second poteau 92 000 FCFA

Extension du troisième poteau 135 000 FCFA

Avec fourniture de tous les câbles².

Evolution du nombre des abonnés

Année	1983	1986	1995	1999
Abonnés	183	694	108	2120

Source : SONABEL Kaya 1999.

Le nombre croissant des abonnés est l'expression d'un besoin socio-économique réel des populations de la ville en alimentation électrique.

Il convient de retenir qu'à la faveur de l'électrification de la ville, les activités commerciales et artisanales ont pris de l'essor, celles-ci pouvant être exercées de façon permanente (de jour comme de nuit). Ainsi, en juillet 1995, on n'y comptait 193 boutiques privées principales, 57 débits de boissons et 6 stations d'essence contre respectivement 11, 19, et 2 en 1985. Toutefois, les échanges commerciaux s'opèrent toujours dans un espace limité au niveau local, au mieux régional. La source d'approvisionnement demeure nationale. De plus, le commerce privé local n'a pas assez d'envergure pour traiter directement avec l'étranger (I.R.SSH-GLYSI 1988 : P. 183).

Les données des services des impôts concernant les niveaux des chiffres d'affaires des commerces indiquent également combien la structure commerciale de la ville s'avère faible, aussi bien au niveau des gros commerces qu'à celui des petits commerces, puisque ceux-ci ne déclarent qu'entre 3 et 5 millions de chiffres d'affaires annuellement.

De nouvelles activités économiques comme la menuiserie métallique et la soudure ont été créées grâce à la SONABEL.

Des activités économiques traditionnelles comme les transports terrestres ont été davantage développées, moins à cause de l'électrification de la ville que du bitumage en 1990 de l'axe Kaya-Ouagadougou, longue seulement de 105 km.

Mais la ville elle-même ne semble pas rayonner en matière de transport et de communication sur le reste de la province puisque les liaisons inter-provinciales restent assujetties aux petits marchés environnants qui se tiennent tous les trois jours.

² Source SONABEL Kaya déc. 1999.

Seule la liaison avec Ouagadougou est journalière et est rendue possible grâce aux transporteurs privés, l'État ayant échoué dans ce secteur à travers la régie X9. Le prix du kilomètre payé par le passager dans le meilleur des cas est de l'ordre de 30 FCFA. Le secteur du transport terrestre et récemment ferroviaire (Ouagadougou-Tambao par Kaya) a largement contribué non seulement à désenclaver la ville, mais encore à apporter un nouveau dynamisme aux activités communales et provinciales.

L'électrification de la ville n'a cependant pas exercé un impact quelconque sur les activités économiques traditionnelles que sont l'agriculture et l'élevage.

Toutes ces indications sur le niveau des activités commerciales et le fait que le secteur primaire absorbe encore la majeure partie des actifs (80 %) de la population urbaine traduisent le caractère assez rural de Kaya.

L'électrification de la ville semble donc avoir un impact relativement limité sur la promotion des activités économiques et le développement urbain : certes, l'électricité a considérablement réduit le coût des unités de transformation des activités anciennes (soudure, menuiserie, moulins...) à travers l'acquisition de nouveaux équipements, favorisé la création de nouvelles activités surtout commerciales et artisanales tout en accroissant et améliorant les prestations de services des secteurs publics et privés. Mais elle n'a pas apporté un dynamisme particulier à l'ensemble des activités économiques pour les rendre plus performantes et compétitives ou transformé de façon sensible l'armature urbaine existante.

L'électrification de la ville de Kaya a même fait apparaître des phénomènes urbains passagers ou transitoires à la faveur des mutations sociales en cours : les marchands ambulants qui constituent une forme de mobilité sociale que ni le système politique actuel, ni l'administration locale ne parviennent à maîtriser. Quelles peuvent être les répercussions de cette nouvelle forme de mobilité sur le fonctionnement spatial de la ville de Kaya ?

Il semble, du moins en ce qui concerne la ville de Kaya, que la nouvelle forme de mobilité urbaine développée par les marchands ambulants est due moins à l'augmentation ou à l'introduction de nouveaux moyens de transports (train, cars climatisés ...) qu'à l'influence des moyens de communication sociale (radio, télé ...) qui jouent un rôle plus important que la presse écrite.

En dépit donc des effets positifs induits par l'électrification de Kaya sur le commerce et les autres activités économiques, le développement urbain s'opère très lentement. L'absence d'activités importantes, le faible niveau des fonctions commerciales ainsi que la faiblesse des équipements et des infrastructures de base expliquent sans doute, pour une bonne part, cette situation relativement stagnante.

Pourtant, depuis quelques années, un certain nombre d'interventions visant à structurer et à équiper la zone semblent contribuer à enrayer cette dégradation. Il est à noter l'impact que semble avoir sur toute la région l'intervention des ONG comme le Plan de parrainage international (PPIS) et l'Association pour le développement de la région de Kaya (ADRK) ; l'on a également constaté les effets positifs que pouvait avoir localement (en particulier sur l'artisanat) la mise en place de l'électricité. Il semble donc que les interventions opérées là soient dans ce cas suivies d'effets positifs.

Les raisons de cette lente urbanisation sont de plusieurs ordres :

- on notera d'une part que les interventions effectuées par le PPIS et l'ADRK sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'éducation, la santé en particulier ne concernent pas uniquement la ville, mais touchent toute la zone, condition sans doute essentielle dans ce type de région pour promouvoir un développement qui ne saurait se reposer sur le seul centre urbain, ce dernier ne pouvant jouer en zone rurale qu'un rôle de catalyseur de l'environnement existant auquel il ne saurait suppléer.
- c'est par ailleurs l'aspect de suivi des interventions locales effectuées là depuis quelques années qui mérite d'être souligné et commence peut-être à porter ses fruits ; contrairement aux autres villes secondaires qui semblent avoir fait l'objet d'interventions discontinues et dispersées ; le fait d'avoir à Kaya un certain nombre d'organisations locales développant depuis plusieurs années des programmes d'intervention suivis paraît assurer une bien meilleure coordination du développement économique local.

Conclusion

Faut-il conclure qu'à Kaya, l'intervention de la SONABEL semble avoir eu des effets plus importants qu'ailleurs, ainsi que semble le montrer l'impact produit par l'électrification sur l'artisanat ? C'est au moins la preuve sans doute qu'un équipement ne parvient à prendre son sens que dans un ensemble suivi et coordonné.

Si Kaya voit ainsi s'améliorer son environnement rural et artisanal, il reste que le faible dynamisme du secteur commercial continue de poser problème ; mais, s'agit-il là d'un problème de nature uniquement économique ?

Nul doute que la modestie des ressources propres de la ville de Kaya et le désengagement de l'Etat en matière d'équipements urbains d'intérêt local risquent de peser lourdement sur son développement urbain et sur le devenir de l'expérience communale burkinabé de façon générale. Car, sans aide de l'Etat, les communes burkinabé ont peu de chance de réussir l'encadrement de la croissance urbaine.

Mais l'allocation des ressources locales ne conduit-elle pas au renforcement du pouvoir central que la décentralisation rendrait paradoxalement plus puissant ? □

Références bibliographiques

ARDREY R., 1966. L'impératif territorial. Editions Stock - Paris.

BIERSCHENK Th. et MONGBOR., 1995. Le terroir en quête de démocratie. Politique Africaine. 59 : 2-6, Paris.

CELESTIN G., 1983 : Etude de l'armature urbaine en Haute-Volta, juin Ouagadougou 110 p.

CROUSSE B., Le BRIS E., Le ROY E., 1985. Espaces disputés en Afrique Noire : pratiques foncières locales. Editions Karthala, Paris.

CNRST - ORSTOM, 1986. Les enjeux des extensions urbaines à Ouagadougou. Rapport intermédiaire.

DUPONT V., 1986. Dynamique des villes secondaires et processus de migrations en Afrique de l'Ouest. ORSTOM, série Etudes et Thèses - Paris.



- DURANT- LASSERVE A., 1986.** L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde. Editions l'Harmattan, Paris.
- GANNE B., OUEDRAOGO J.B. et al., 1988.** Investissements publics et développement urbain dans 6 villes moyennes du Burkina Faso : Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Kaya, Fada N'Gourma. Ouaga, Juillet 1988.
- GUIEBO J., 1986.** L'Aménagement urbain au Burkina Faso. Réseau Habitat Urbain. ACCT. IUP Paris.
- JAGLIN S. et DUBRESSON, 1993.** Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question, Karthala, Paris.
- LAURENT P. J., 1997.** Développement local, stabilité politique et décentralisation. L'exemple du Burkina Faso. Bulletin de l'APAD 10 : 47-52, Marseille.
- LECOMTE B., 1986.** L'aide par projet et alternatives. O.C.D.E. Paris, 147 p.
- MARGUERAT Y., 1981-1982 :** Des ethnies et des villes : analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire, cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVIII, n° 3, Paris.
- Ministère du Plan et de la Coopération, 1990.** Programme de développement des villes moyennes Ouagadougou, janvier 1990, 138 p.
- OLIVIER de SARDAN J. P., 1995.** Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie de changement social. APAD. Karthala, Paris.
- OUEDRAOGO M. M., 1998.** Urbanisation, organisation de l'espace et développement au Burkina Faso. Thèse de doctorat d'Etat en Géographie, Bordeaux, 850 p.
- OUEDRAOGO M. M., 1990.** Développement et fonction des petites villes du Burkina . Colloque international. « Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne ». Ouagadougou 1^{er} – 5 Octobre 1990.
- OUEDRAOGO J.B., 1995.** Étude de la filière cuir à Kaya (Sanmatenga) dans « Filières d'activités et développement urbain au Burkina Faso ». (FASEG-FLASHS-IRSSH-CNRST-GLYSI)
- OSMONT A., 1978.** Une communauté en ville africaine. Editions PUG. Grenoble.
- ROY B., 1985.** Méthodologie multicritère d'aide à la décision, Economica, Paris.
- PEYREGA C., 1976.** Les inégalités du développement régional en Haute-Volta, cahiers d'analyse socio-économique. PESSAC, 64 p.
- ZIAVOULA R.E., 1988 :** La course à l'espace urbain in Politique Africaine n° 31 : Le Congo, Banlieu de Brazzaville, Karthala, Paris.